

Impacts du changement climatique sur la ressource en eau

Eau & rivière de Bretagne lance

L'appel de l'eau

Le contexte de cette sécheresse pluriannuelle est emblématique des conséquences du changement climatique qui s'aggrave. Il met aussi en lumière le décalage entre l'adaptation réellement mise en œuvre dans l'urgence et celle qu'il serait nécessaire de planifier.

Le plan Eau présenté par Emmanuel Macron ce jeudi, contient des annonces qui étaient attendues depuis longtemps. Seront-elles suffisantes ? On l'a entendu toute l'après midi, **tout le monde est resté sur sa faim, il faudra du courage pour s'opposer aux conservatismes et mal-adaptations et aller bien au-delà pour éviter que la guerre de l'eau ne se propage aussi en Bretagne.**

Plus que de nouveaux engagements, le « plan eau » rappelle pour l'essentiel des mesures déjà annoncées en 2019 à la suite des Assises de l'eau. Il s'agit donc en réalité plutôt d'une feuille de route du gouvernement et, sur le contenu, la promesse de mettre enfin en œuvre des engagements pour la plupart déjà énoncés lors des séquences de concertation précédente,

On le sait, en Bretagne, l'alimentation en eau potable dépend pour 3/4 des rivières. Le changement climatique, c'est d'abord des débits d'été plus faibles, commençant plus tôt, et des crues plus brutales liées à des pluies plus intenses. La question de la sobriété est donc un défi pour une région pour laquelle les démographes annoncent l'arrivée de 400 000 habitants d'ici 2050.

Sobriété – économies d'eau

Adapter notre modèle de gestion de l'eau c'est avant tout mettre l'accent sur la sobriété. Nous constatons que les objectifs de réduire les prélèvements sont réaffirmés, mais que les ambitions fixées lors des Assises de 2019 sont étonnamment revues à la baisse : 10% d'économies d'ici 2030. **Alors qu'en 2019, les -10% devaient être atteints dès 2024 et le -25 % en 2034, ce cap devrait être maintenu en Bretagne.** Souvenons-nous qu'à l'appel d'Eau et rivières, qui opposait déjà à la multiplication des barrages, la Bretagne s'est déjà lancée ce genre de défi dans les années 90 et le défi a été relevé !

Pour parvenir à cette sobriété Emmanuel Macron a parlé de l'usage domestique de l'eau. Tant mieux.

L'annonce du soutien de l'État à la tarification progressive est une excellente nouvelle. Cette mesure réclamée par les associations depuis des décennies, relève pourtant de la compétence des élus locaux. **Il nous faudra être attentif à son déploiement effectif.**

Les solutions techniques comme la réutilisation d'eaux usées traitées (REUT) ou le développement de technologies hydroéconomiques ont déjà fait l'objet d'engagements de l'État en 2019. Elles ont leur place dans le panel des réponses à apporter, mais ne suffiront pas. La REUT en particulier représente des coûts importants et doit être étudiée avec parcimonie. Cela peut être une bonne idée à l'échelle d'un site industriel, mais récupérer l'eau en sortie des stations d'épurations n'est pas sans conséquence, et peut ainsi conduire dans certains cas à assécher nos rivières au moment où elles sont les plus fragiles, ainsi que nous l'a expliqué Nicolas Forray.

En matière d'économies d'eau, la très longue expérience accumulée par l'association dans le domaine, nous permet d'affirmer que la technologie n'est pas la réponse à tout et que les économies se gagnent aussi dans les comportements et la responsabilisation des utilisateurs. Pour cela, il nous faut améliorer la connaissance des usages d'une part, et investir le champ de l'éducation et de l'information. Nous seront donc très attentif aux actions 7 et 8 du plan et nous nous tenons à la disposition des services de la DREAL et du Rectorat pour partager nos savoirs faire et nos outils comme Gaspido ou le camion des économies d'eau créés par notre équipe éducative du CRIR de Belle-Isle-en-Terre. En lançant le projet « Villes engagées pour l'eau » et en créant une commission régional « Eau et Climat » animée par Mickael Raguénès l'association s'est déjà mise en situation d'accompagner les collectivités et les entreprises volontaires.

Disponibilité et qualité

Accroître la disponibilité, c'est d'abord restaurer le grand cycle. On peut se réjouir de la reconnaissance par le chef de l'État de la nécessité de « réinventer les modèles agricoles », et « faire évoluer les logiques de stockage de l'eau ». La solution c'est d'abord le stockage naturel dans les sols. À ce sujet, voir apparaître la notion d'hydraulique agricole parmi les 53 mesures du Plan, n'a pu que réjouir notre ami Guy Le Hénaff, que l'on a entendu tout à l'heure, notamment concernant la protection des zones humides (mesure 20), mais aussi la mise en œuvre de 70 opérations phares de solutions fondées sur la nature dès 2023 (mesure 30), les 100 M€ alloués à la désimperméabilisation. Mais est-ce suffisant ? Bien sûr que non... on l'a entendu aujourd'hui.

On oublie trop souvent que deux tiers des pluies proviennent de l'eau issue de l'évapotranspiration des plantes et des sols, car seulement un tiers des pluies provient de la mer et des océans. Par manque de vision globale (et de sobriété préventive) **la capacité de nos territoires et de nos paysages à stocker l'eau a fortement diminué depuis 60-70 ans** compte tenu de très nombreuses activités humaines impactantes et à effets cumulatifs.

A cela, nous devons opposer une augmentation de la rétention naturelle de l'eau au sein de paysages résilients, en **cultivant l'eau verte et en ralentissant l'eau bleue.**

Actuellement seulement un peu plus de 10% de l'eau de pluie s'infiltre dans le sol et le sous-sol, il nous faut réaménager nos territoires agricoles et ruraux pour optimiser et favoriser cette infiltration favorable aux stockages souterrains. Il faut redécouvrir et donc diagnostiquer les chemins de l'eau et les dysfonctionnements importants, afin d'être en

capacité de gérer les flux d'eau dans les reliefs et au sein des paysages. L'expérience montre qu'il faut agir sur l'ensemble des éléments du paysage. Il convient également de planter des haies, d'aller vers des techniques culturales plus respectueuses des sols, d'augmenter la teneur en matière organique de ces sols agricoles. Et enfin il est indispensable de réduire la taille des parcelles.

Les enjeux liés au changement climatique exigent des efforts massifs, cohérents et immédiats, L'État et les services publics ne sont pas au bon niveau d'intervention : il faut aider les collectivités territoriales à mettre en place une reconquête active de la résilience de nos territoires. Il faut recréer à grande échelle un cycle de l'eau vertueux en favorisant l'infiltration des eaux de pluie et en végétalisant l'ensemble des territoires pour obtenir un effet majeur. Cela nécessite de corriger les erreurs criantes réalisées au siècle dernier à grands coups de bulldozer en ayant recours à de l'hydraulique dure (béton, curage, enrochements, remblais à grande échelle, et les drainages...).

On ne peut pas seulement gérer la rareté, il faut aussi protéger nos captages de toutes pollutions et réhabiliter les captages fermés pour cause de dégradation de la qualité des eaux brutes (nitrates et pesticides).

En la matière, le discours du chef de l'État sur l'agriculture tranche quelque peu avec les positions du gouvernement en soutien systématique à un modèle agricole industriel productiviste. Le « en même temps n'a pas sa place ici ! » Nous ne pouvons pas ignorer les signaux parallèles alarmants :

- les décisions répétées autorisant des élevages ou des méthaniseurs qui accroissent pollutions et risques, au mépris des décisions de justice qui les annulent ;
- l'indifférence envers les agressions des lanceurs d'alertes environnementaux ;
- ou encore la demande du ministre de l'Agriculture auprès de l'Anses de revenir sur l'interdiction programmée de l'herbicide S-métolachlore, faite seulement quelques heures après l'annonce de ce vaste plan Eau,

Nous attendons des actes et des actes cohérents !

Nous serons donc extrêmement attentifs aux déploiement des mesures 23 à 29 qui promettent de mieux protéger les Aires d'alimentation de captages des pollutions par les pesticides en particulier, en promettant notamment l'introduction dans la prochaine Loi d'orientation agricole d'une priorité aux installations en agriculture biologique dans ces aires, mais aussi en obligeant les préfets à prendre automatiquement des « mesures de gestion permettant de juguler les risques » dès lors qu'une molécules de pesticides dépasse les limites sanitaires dans les captages,... dont acte

Ces affirmations nécessitent de revoir en profondeur le modèle agricole soutenu actuellement par la France. Le président Emmanuel Macron promet de s'y engager dans le cadre de la future loi d'avenir agricole. Chiche !

Atteindre les objectifs et penser la gouvernance

Le Plan prévoit enfin, de donner plus de place à **des** CLE « modernisées » à qui seront confiées le soin de définir les priorités d'usage (mesures 33 et 34), afin de mieux répondre aux prochaines crises qui ne manqueront pas d'arriver. Les mesures 50 et 52 nous assurant d'une meilleure information concernant les restrictions ainsi que de meilleurs outils d'anticipation, nous le réclamions.

Enfin la libération des budgets des Agences de l'Eau va peut-être permettre de donner des moyens à des actions incontournables. Si nous nous réjouissons de voir certaines trajectoires réaffirmées, la mise en œuvre, si elle arrive, arrivera finalement avec du retard, au risque de conflits exacerbés entre usages et de nouveaux dommages environnementaux.

Le monde de l'eau doit se débarrasser des trajectoires biaisées par des acteurs privilégiant leurs propres intérêts, le ménage commence déjà à s'opérer chez les délégataires de services publics, il doit se poursuivre. **L'eau est un bien commun qui doit bénéficier de politiques publiques ambitieuses et objectives.** Un renouvellement générationnel important va avoir lieu au sein du monde agricole. L'avenir proche nous offre une chance de corriger la trajectoire funeste de ces 50 dernières années : **Et si les agriculteurs de demain étaient des paysans, producteurs de nombreuses aménités, ancrés dans la vie des territoires, garants d'une véritable souveraineté alimentaire, protecteurs efficaces de la biodiversité et, qui plus est, reconnus comme de véritables CULTIVATEURS D'EAU, dans une solidarité apaisée entre, ville et campagne, producteur et consommateur, amont et aval, ensemble du vivant et générations futures.**

C'est notre vœu, c'est notre appel de l'eau